

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE RIOM

(PUY-DE-DOME)

*

EXTRAIT du REGISTRE
des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

Effectif légal du Conseil
Municipal : 33

Nombre de Conseillers
en exercice : 32

Nombre de Conseillers
présents ou représentés :
30

Nombre de votants :
30

Date de convocation :
27 avril 2020

Date d'affichage :
14 mai 2020

L'AN deux mille vingt, le 7 mai le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 27 avril, s'est réuni en session ordinaire, à 19 heures 00, à la Maison des Associations, Salle Attiret-Mannevil, sous la présidence de Monsieur Pierre PECOUL, Maire

PRESENTS :

MM. BOISSET, BONNET, BOUCHET, Mme CHAMPEL, M. DIOGON, Mme DUBREUIL, MM. FREGONESE, GRENET, Mme GRENET, M. HURTUBISE, LAMY, Mmes MACHANEK, Mmes MOLLON, MONTFORT, M. PERGET, Mme PICHARD, MM. RESSOUCHE, VERMOREL, Mme VILLER, M. ZICOLA.

ABSENTS :

M. Serge BIONNIER, Conseiller Municipal
a donné pouvoir à Pierre PECOUL

Mme Stéphanie FLORI-DUTOUR, Maire-Adjoint
absente excusée

Mme Françoise LAFOND, Conseillère Municipale Déléguée
a donné pouvoir à Pierrick VERMOREL

Mme Emilie LARRIEU, Conseillère Municipale
absente excusée

M. Jean MAZERON, Conseiller Municipal Délégué
a donné pouvoir à Suzanne MACHANEK

Mme Sophie MONCEL, Conseillère Municipale Déléguée
a donné pouvoir à Nicole PICHARD

M. Arnaud PAILLONCY, Conseiller Municipal Délégué
a donné pouvoir à Elizabeth MONTFORT

M. François PRADEAU, Conseiller Municipal
a donné pouvoir à Vincent PERGET

Mme Chantal RAMBAUX, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Bruno RESSOUCHE

M. Thierry ROUX, Conseiller Municipal
a donné pouvoir à Jacquie DIOGON

Mme Marie-Hélène SANNAT, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Nicole PICHARD

<> <> <> <>

Secrétaire de Séance : Bruno RESSOUCHE

Accusé de réception en préfecture
063-216303008-20200507-DELIB200505-DE
Date de télétransmission : 12/05/2020
Date de réception préfecture : 12/05/2020

RIOM

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 7 MAI 2020**

QUESTION N° 5

OBJET : 37 Rue de Chaumont - Régularisation foncière : cession de la parcelle CK n°279

RAPPORTEUR : Jacques LAMY

Suite au transfert des voiries du Hameau des Volcans à la Commune, une ancienne portion de domaine public de 47 m² issue de la parcelle CK n°188 et nouvellement cadastrée CK n°279, et jouxtant la parcelle CK n°132 était occupée par les propriétaires riverains.

Cette partie de domaine public ayant été clôturée par un mur depuis plusieurs années, et intégrée de fait dans la propriété des riverains, elle est passée dans le domaine privé communal après délibération en date du 13 février 2020.

Ce déclassement permet la cession de ce terrain au propriétaire occupant Monsieur Allanic, signataire d'une promesse d'achat au tarif de 40 €/m² (évaluation des Domaines du 22/11/2019). Le prix total pour la cession de la parcelle CK n°279 est donc de 1 880 €. Les frais notariés seront à la charge de l'acquéreur.

Le Conseil Municipal est invité à :

- autoriser la cession de la parcelle CK n°279 à Monsieur ALLANIC au prix de 1 880 € (40 €/m²),
- autoriser le Maire ou son représentant à signer tous actes en conséquence.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

RIOM, le 7 mai 2020

Le Maire,

signé

Pierre PECOUL